

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 37

Artikel: Pour la femme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fants se rangèrent autour du vieillard, le servant, lui choisissant les meilleurs morceaux, et lui prodiguant des caresses. « Toujours ainsi, mes enfants, leur dit le père, et je vivrai plusieurs siècles encore. » Ses fils, ses filles se regardèrent : « Il vivra donc toujours, se dirent-ils entre eux ; il ne cessera donc pas de faire notre tourment. Ils n'eurent pas plutôt dit qu'ils se partagèrent : les uns continuèrent de servir les mets et de verser la boisson ; les autres allèrent creuser près de là la terre d'une fosse large et profonde ; et quand le vieillard, appesanti par les aliments, se fut endormi, tous se réunirent pour le jeter dans la fosse, en lui disant : « Après avoir autant mangé, tu passeras là l'éternité sans craindre la faim. » Et ils l'enterrent vivant, en faisant de grands éclats de rire.

Il dort là-bas, dans ce bois, d'une éternelle mort. Un hêtre a cru sur sa tombe à jamais solitaire, un hêtre triste et d'un feuillage pâle. Aujourd'hui encore, lorsque le vent souffle à travers ce feuillage, il en sort des soupirs et de longs gémissements.

On m'a raconté qu'un des fils du Bohémien passait pour être un maréchal-ferrant de première force. Personne cependant n'osait aller à lui pour faire ferrer ses chevaux. Enfin, un chevalier, un homme qui ne craignait ni le ciel ni l'enfer, résolut de mettre ce Bohémien à l'épreuve. Il appelle le noiraud hors de la forêt : « Viens ça, lui crie-t-il, et dépêche-toi de ferrer mon cheval. » — « Vous êtes pressé ; oubliez-vous que c'est aujourd'hui dimanche, le jour du repos ? — Quoi, le diable se mêle-t-il de religion ! Fais ton ouvrage, maudit, et que la malédiction emporte le dimanche et toi.

Le Bohémien s'approche, caresse le cheval, l'oint d'huile, le ferre : « C'est bien », dit le cavalier, et saisissant la bride, il s'élance ; mais ô miracle ! le cheval quitte la terre, il vole par-dessus la tour, il secoue celui qu'il porte, le renverse, et le mécréant, pareil à une flèche perdue, tombe meurtri sur la pierre. Voilà le lieu de sa chute. On n'en voit jamais approcher un homme mal avec sa conscience.

Ce fut un prodige bien singulier que celui qui nous délivra de ces hôtes incommodes. Voyant la terreur qu'ils nous inspiraient, ils s'étaient enhardis, et avaient fini par se conduire comme s'ils étaient les rois du pays. Or, un jour qu'on officiait dans la chapelle, ils se réunirent sur le cimetière voisin. Garçons, belles jeunes filles, y formèrent une ronde et se mirent à danser des danses étranges : on assure que le diable lui-même est leur maître à danser. Ils dansaient donc, joyeux, et faisaient si grand bruit, que le prêtre, disant la messe, se troubla, au point de dire une parole pour une autre, et que, hors de lui : « Dansez, dansez, cria-t-il, dansez toute une année votre danse infernale ! » Cette parole ne se fut pas plutôt échappée de ses lèvres, que, comme il avait dit, il arriva.

Frappés de vertige, les Bohémiens n'ont pas cessé depuis ce jour de danser jusqu'à ce qu'ils aient quitté la contrée. Ils tombaient de fatigue ; leurs vêtements, leurs souliers s'étaient usés, et cependant ils dansaient encore. Ils voulaient dormir, mais dans leur sommeil même ils rêvaient violons, et se relevaient pour recommencer leur danse lubrique. Vainement le bon prêtre voulut rappeler sa parole de malédiction, il ne put révoquer le charme sous lequel il avait jeté les païens. Ils se remirent à courir le monde et partirent en dansant toujours. » (A suivre).

Fête des anciens élèves de l'Ecole moyenne et des Ecoles industrielle et commerciale, à Lausanne. — Cette fête, fixée au 25 courant, sera divisée en deux parties, la *Fête du Bois* proprement dite, qui se fera comme de tradition, au bois de Sauvabelin, et, le soir, ban-

quet avec réunion familière dans la nouvelle grande salle de Tivoli.

Le cortège des participants partira de la gare du Jura-Simplon à 9 heures et demie du matin, sitôt après l'arrivée des trains. Il sera précédé d'une nombreuse batterie de tambours, tambour-major en tête, et d'une fanfare, formées par d'anciens élèves. — L'organisation de la fête marche bon train et fait prévoir une réussite complète. La section des jeux et divertissements, présidée par M. Marc Renou, promet d'agréables surprises aux heureux tireurs à l'arc. Un tir spécial de *rois* est réservé à tous les tireurs qui auront enlevé une *brigue* aux autres cibles.

En faveur des participants qui ne pourront assister à la partie du Bois, le Comité a décidé de délivrer une carte de fête ne comprenant que le prix du banquet du soir. — Il espère donc qu'un grand nombre d'anciens élèves, qui n'ont pu être atteints par les formulaires d'adhésion, viendront encore grossir les rangs de ceux qui ont déjà annoncé leur participation.

Les adhésions sont reçues par M. A. Borgeaud, imprimeur, à Lausanne.

Téléphone. — Une nouvelle édition du tableau des abonnés lausannois au téléphone, dressé par M. S. Henchoz, éditeur, vient de paraître. Ce tableau, que son format des plus commodes permet de fixer tout entier à côté des appareils téléphoniques, donne la liste des abonnés sous leurs diverses dénominations. Il évite des pertes de temps, en ce sens qu'il n'y a pas de pages à feuilleter pour trouver le nom qu'on cherche.

Pour la femme.

Les Américains ne cessent de mettre en vigueur des lois qui ne peuvent qu'exciter l'envie des femmes de l'Ancien-Monde.

Dans l'Etat du Missouri, si quelque vaurien, comme il s'en trouve tant dans notre pays, vient à abandonner sa femme ou ne pourvoit pas suffisamment à son entretien on le met tout simplement en mise !

Il devient, par enchères publiques, la propriété du plus offrant, pour un temps plus ou moins long, suivant la gravité de ses manquements envers son épouse. Il est tenu à la plus grande obéissance et à la plus grande soumission envers son patron, qui remet le prix de son travail à la femme abandonnée afin de renflouer son budget.

Bien des choses nouvelles nous sont venues d'outre-mer ; aussi, un peu de patience, celle-ci pourrait bien se mettre en voyage tout à la douce et un beau jour débarquer et s'installer chez nous.

Livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. — Le mysticisme et la philosophie, par M. Ernest Naville. — La princesse aux miroirs. Conte, par M^{lle} M. Damad. — Edvard Grieg. Essai de portrait d'un musicien, par M. L. Monastier. — Quelques contes africains, par M. H.-A. Junod. — Un projet de rachat des chemins de fer suisses, par M. Ed. Tallichet. — Le docteur Breen. Roman, adapté de M. W.-D. Howells. — Variétés : Causerie sur l'art ancien à Genève, par M. Philippe Godet. Louis Vulliemin, par M. Maurice Millioud. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

Le maire d'une commune rurale des bords du Rhône a pris dernièrement un arrêté ainsi conçu :

« Permis aux jeunes gens de X... de battre le tambour, mais à condition de ne pas faire de bruit. »

« J'ai vu cent fois de près la mort sans reculer, disait un vieux marin ; ni le fer, ni la flamme, ni les vents, ni les flots, rien ne me fait trembler. »

Quelqu'un lui dit : « Et votre femme ? »

Dans une ménagerie : Un cicerone, après avoir décrit pour le public qui l'écoute avec attention les mœurs des divers animaux sauvages, s'arrête devant un énorme serpent :

— Voilà le boa constrictor, qui avale un cochon tout entier ; n'approchez pas trop, mesdames et messieurs !

Dépnition du budget : « Voyons, disait une dame à un député, ami de la famille, expliquez-moi donc une bonne fois ce que c'est que le budget ? »

— Eh bien, madame, c'est tout ce qu'il y a de plus simple. On fait l'*addition* des recettes ; on constate la *multiplication* des dépenses, cela jette la *division* dans la Chambre et tout se termine par une *soustraction* générale opérée dans la bourse des contribuables.

Un avare s'était persuadé qu'un animal pouvait fort bien vivre sans manger, et, tentant l'essai d'abord sur ses chevaux, dont il diminuait peu à peu la provision de foin et d'avoine, il parvint à les laisser trois jours sans nourriture ; le quatrième les pauvres bêtes étaient mortes.

— C'est dommage, dit-il, elles commençaient à s'y accoutumer !

Au bal :

Champoireau va inviter, pour la prochaine valse, une ravissante jeune personne, presque encore une enfant.

— Désolée, Monsieur, lui répond-elle, je ne danse ce soir qu'avec mon mari.

Champoireau, avec la plus profonde stupéfaction :

— Comment, *Mademoiselle*, vous êtes mariée ?...

Deux touristes visitent le château de Blois :

— La salle où nous entrons, fait le cicerone, est celle où le duc de Guise fut assassiné.

— Pardon, fait un des visiteurs, je suis venu ici il y a trois ans, et on m'a montré une pièce de l'aile opposée.

Le cicerone, très tranquillement :

— C'est que le château était alors en réparation.

Au restaurant :

Un lundi matin, dans un restaurant aux environs de Genève.

— Père François, vous n'avez pas dû faire grosse recette hier.

— Oh ! non. Il faisait un temps de chien. Nous n'avons pas eu un chat.

M. et Mme Berleureau, qui vont faire un voyage circulaire, projettent de rapporter de chaque ville importante un souvenir comestible.

A Montélimar, dit madame, on achètera du nougat, à Périgueux des truffes, du jambon à Bayonne et des pruneaux à Agen. Mais de Mantes, que rapporterons-nous ?

— Eh bien ! des pastilles ! répond Berleureau.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAÎTRE :

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences données à Lausanne

par L. MONNET

avec couverture illustrée par R. LUGÉON.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS

Prix : 4 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.